L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 17 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE dame parlant le français et l'allemand désire une place de dame de compagnie ou de gouvernante. S'adresser lettre B, l'Abeille. 15 avril 3f

DEMANDES.

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER—L'Hôtel "Frappart", à Mandeville, en tout ou en partie. S'adresser à A. Walz, 91 Decatur, ou à bord du steamer Camélia, ou à Denis Béchac, coin Conti et Bourbon. 11 avril—1 sem

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Roques vs Mme J. Baker.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 19,437. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 21me jour d'avril 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un wagon à deux roues et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 10 av—10 17 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Geronimo Jorda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,173.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Rudolph Matas, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 avril—17 21 26

Succession de Catherine Rilley, veuve de Robert Moffitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 324—Division A—Attendu que Alexander G. Moffitt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Rilley, veuve de Robert Moffitt, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de Lydia Ann Nichols, veuve de Alfred Arnold Pray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41 885—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'il en est), pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Arnol Pray, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12 avril—12 17 21

Succession de Domenico Farin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,798—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12 avril—12 17 21

SUCCESSION de Charles L. Hilger—No 9,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—Ordre de Cour—Attendu que dans cette affaire H. J. Grannis, administrateur de l'héritage de Ferdinand Hilger, une personne atteinte d'aberration mentale, actuellement un résident de Duluth, Minn., a demandé à la Cour la permission de transférer de l'Etat de la Louisiane, certains fonds actuellement dans cet Etat, appartenant au dit FERDINAND HILGER.

Il est ordonné par la Cour que toute et toutes personnes intéressées fassent valoir les raisons, si elles en ont ou si elles peuvent, dans les trente jours qui suivront la première publication de ceci, pour lesquelles le dit H. J. GRANNIS ne serait pas autorisé à transférer les dits fonds de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Une copie exacte: P. A. DUCOING, Député Greffier.
29 mars—3 f en 30 jrs

Succession de Victor Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,061—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Wendling, veuve de Victor Petit, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de Van Hasselliner K. Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,038—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Richmond, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de David M. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,349—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David M. Hughes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de Joseph Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,340—Division B—Attendu que Laura Lamothe, veuve de Joseph Morales, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Morales, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de B. F. Wiggin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,758—Division D.—Attendu que Mme Julia Colborn, veuve de B. F. Wiggin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu B. F. Wiggin, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13avril—13 17 22

Succession de Sidney G. Donelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 362—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sidney G. Donelson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de John White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,322—Division D.—Attendu que Thomas White a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12avril—12 17 21

Succession de Mme Abbie E. Beattie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,264—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Leeds, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
12 av—12 17 21

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

POUR CAUSE DE MALADIE.

Contenu de la vacherie de
M. PASCAL MENGELLE.
A l'encan.

JEUDI le 19 avril 1894, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan rue Live Oak, entre Septième et White, dans le second district (un ilet et demi après Broad près Ursulines) le contenu de la vacherie de Pascal Mengelle, comprenant:

13 vaches toutes bonnes laitières, les unes avec veaux et les autres sur le point de véler 3 chevaux, une charrette à quatre roues, une barouche, une charrette à lait, harnais, bidons, ustensiles etc.

Conditions—Au dessous de $50, comptant; $50 et au dessus six mois de crédit avec billets endossés à la satisfaction du vendeur.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

N. B.—La vente est positive M Mengelle se retire des affaires pour cause de maladie.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
15 avril—15 17 18 19

PAR FOURTON & FISCHER.

UNE OCCASION RARE

Pour un placement sûr et rémunératif, gagnant rapidement en valeur, propriété commerciale centralement située.

No 232 rue Commune.

Entre Dryades et Remparts, maintenant occupée par le salon et restaurant Monte Carlo et louée à bail $720 par an jusqu'au 30 septembre 1894 avec privilège de renouveler pour un an; bail bien garanti. Cette propriété est située à proximité de la Tulane University, sur le site où l'on propose de construire le nouvel hôtel et aussi la nouvelle Maison de Cour.

PAR FOURTON & FISCHER, Encanteurs—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan—

Une bâtisse en briques, converte en ardoises, No 232 rue Commune, entre Dryades et Remparts, mesurant 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Commune, s'étendant à une allée en commun sur le côté vers la rue Remparts de la propriété, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Les améliorations étant en très bon état, de grandes réparations ayant été faites récemment; situé à un ilet du centre de la rue du Canal dans un voisinage s'améliorant rapidement elle est d'une très grande valeur; une chance pour un placement que les acquéreurs ne doivent pas laisser passer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acteurs, le reste payable en un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur assumera les taxes de 1894; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 av—15 18

PLACEMENT ATTRAYANT.

La résidence et magasin en briques à deux étages de choix et situé dans le centre de la ville, avec Une Bâtisse à deux étages au fond. No 130 rue de Chartres, près St-Louis.

Admirablement situé dans une rue populaire et pavée, à proximité de tous les conforts et agréments.

Subdivisé en un magasin au rez de-chaussée et résidence au premier.

SERA VENDU à l'encan, le MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions—Moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 0j0 d'intérêt et les clauses usuelles.

Acte de vente, pardevant Geo. C. Audry, notaire, aux frais de l'acquéreur. Taxes de 1894 assumées par l'acquéreur.

Dépôt de 10 pour cent requis au moment de la vente.

FOURTON & FISCHER, Encanteurs.
15 av—15 22

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 42,354, Division D. — Chas. C. Herl vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire public, en son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, le MARDI, 1er jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17avril—17 24—1er mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,191, Division C—Ordre de Cour—Peter J. Pretus vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Peter J. Pretus, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, le 13me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., pour voter sur la question de l'acceptation de la dite cession, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme. JAS D. RANKIN, Député Greffier.
30 mars—3f au 13 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,619, Division B—Abbott & Diboll vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite en cette affaire par Abbott & Diboll et par R. W. Abbott et J. C. Diboll soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers. Qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale et de R. W. Abbott et de J. C. Diboll soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Bussière Rouen, un notaire public de cette ville, commençant le 18me jour de mai 1894, à 11 h. A. M. Que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de cette cour, que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Abbott et Diboll, et du dit R. W. Abbott et du dit J. C. Diboll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1894
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7avril—3f au 10mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42 267.—Division E.—Wm W. Charlton & Co., etc vs. leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires William W. Charlton et Charles H. Marks, individuellement et comme membres de la maison commerciale de Wm W. Charlton & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant LUNDI, le 7me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Alf. H. Flemming Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 avril—3f au 7 mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,298—Division A.—Chéri E. Sarrazin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Chéri E. Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant MERCREDI, le 9me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que C. L. Walker, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 avril 1894.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 avril—3f au 9 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—
BELLE, CONFORTABLE
—ET—
BIEN SITUÉE
Résidence en Briques,
Avec Remise
—ET—
Terrains Spacieux ET ORNÉS,
No 192 rue Félicité,
Entre Colisée et Chestnut,
PRÈS DU PARC COLISÉE,
Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,
LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,
Bien située et rémunérative,
No 386 rue Carondelet,
ENTRE
Melpomène et Terpsichore,
—ET—
Trois Beaux Terrains Contigus pour bâtir,
—ET UNE—
Grande Ecurie en Briques,
RUE JOSEPHINE,
Entre Magazine et Constance,
à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.
A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés foncières de valeur décrites ci-après, à savoir—

1° **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée, bâtie, retirée du trottoir avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégant avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestique au premier étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et la remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin coquillé de la rue Félicité pour s'y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:—

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Colisée Chestnut et St-Mary, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut, 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne de côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. Kuzenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1866; une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet et contigü au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Colisée, le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacente au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et pavées avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de cheminées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises**, No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture en fer retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure d'après le dit plan, 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendue sujette au bail actuel qui expire le 1er octobre 1894, à raison de $480 par an.

3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 226 rue Joséphine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit. Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Faessel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci-dessus de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4/10 de lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, ayant un lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3/10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1854 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendue sujet au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896 à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine, 50 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex notaire public en cette ville.

Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, au dessus du prix d'adjudication, et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat sur lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
31mars—31 avril 4 11 18 25 mai 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS REMUNERATIFS
—EN—
Propriétés Foncières
DE CHOIX
A L'ENCAN
Rapportant $936.00
—EN—
Total de Loyers Annuels.
Mercredi, 18 Avril 1894

Succession de George B. Ittmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 40,458.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—Le MERCREDI, 18 Avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 14 mars 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

LA RÉSIDENCE No 400 rue Ursulines.

1° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 76, borné par les rues **St-Philippe, Ursulines, Tonti et Miro**, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan daté le 15 mars 1846 déposé au bureau de A. D. Doriocourt, notaire, les dits lots mesurent chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur cent seize pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 393 rue Ursulines.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Ursulines, Hôpital, Tonti et Miro** et désigné comme le numéro 10 du dit ilet sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. D. Doriocourt, notaire, le 1er juillet 1845; le dit lot ayant trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur une profondeur de cent trente pieds.

No 230 rue Prieur.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, et désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues **Prieur, Johnson, Hôpital et Quartier**, sur un plan dressé par A. Persac, daté le 27 décembre 1867, et déposé au bureau de Abel Dreyfous, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue **Prieur** sur cent quarante-sept pieds huit pouces quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue **Hôpital** par le lot No 2 du dit plan.

No 218 rue Miro.

4° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe et Ursulines**, désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 17 janvier 1859, déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue **Miro**, trente-quatre pieds cinq pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante seize pieds quatre pouces une ligne sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée.

No 222 rue Miro.

5° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe et Ursulines**, formant une partie du lot désigné par le No 5 du dit plan, laquelle dite portion de terre mesure seize pieds de face à la rue **Miro**, dix-sept pieds deux pouces sept et demi lignes de largeur dans le fond, soixante-onze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la partie qui reste du dit lot No 5, et soixante quatre pieds onze pouces cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue **Ursulines**, et cette portion du dit lot No 5 la plus près de la rue **Ursulines**.

No 238 rue Johnson.

6° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier**, et désigné par la lettre B dans un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure vingt huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins.

No 266 rue St-Philippe.

7° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **St-Philippe, Derbigny, Dumaine et Roman**, désigné par le No 1 sur un plan fait par F. L. Tourné, mars 6 1861, déposé comme plan No 53 au bureau de A. E. Bienvenu, notaire; le dit lot mesure vingt-un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

No 269 rue Galvez.

8° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Galvez, Johnson, St-Anne et Dumaine**, formant une partie du lot désigné par le No 4 sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 22 décembre 1836, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville, laquelle partie ou portion du dit lot mesure quinze pieds de face à la rue **Galvez** sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces six lignes sur la ligne de division du dit lot No 5, et quatre-vingt dix sept pieds, plus ou moins sur l'autre côté de la ligne qui divise la dite partie ou portion de la balance du dit lot No 4.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit et toutes les clauses usuelles de garantie. Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs; les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
17 mars—17 18 21 25 28—av 4 11 15 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 39,913.—

MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 13 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

1° **Trois certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, un des dits ilots étant désigné par le No 1, d'après un croquis annexé à un acte de partage passé pardevant Robert J. Ker, ancien notaire en cette ville, le 9 mars 1854, et les deux autres lots sont désignés par les numéros 3 et 4, d'après un plan fait par Jos. Pilié, voyer, en date du 21 mars 1836, annexé pour référence à un acte passé pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, le 31 mars 1842; le dit lot numéroté 1 mesure, en pied français, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 4 touche au lot ci-dessus No 3 dans le fond, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, désigné comme lot No 283, sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844, et déposé pour référence au bureau de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laurel et Philip, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la dite rue Laurel, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage en commun avec le lot adjacent No 239, d'une allée de —— pieds de large formée de portions égales de chacun des dits lots pour l'usage commun de chacun d'eux.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1893, 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.,
201 rue Canal.
25 mars—25 28—4 11 18 22 avril à date

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,040 — Division B — Ordre de Cour—A. N. Klein vs. ses créanciers — Que la cession des biens du pétitionnaire Alfred N. Klein, soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley Esq., notaire, à son bureau No 7 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—5f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presse à Double Cylindre de Hoe. News and Display Type.—Encore pour Imprimerie.—Papiers pour Journal et pour Enveloppes.—Meubles, Installations de Gaz, etc, etc,

—AUSSI—

Le Droit d'Occupation du Magasin No 41 rue Natchez, du 1er Mai 1894 au 30 Septembre 1894.

Diverses Actions, Stocks, etc.

Dans Re Frank H. Pope vs Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—SAMEDI, 28 avril 1894, à 10 heures A. M., il sera vendu, au No 41 rue Natchez, entre les rues Camp et Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 avril 1894, dans la susdite affaire, le contenu des dits lieux, consistant en partie des articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.
17 av—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention!
Le Meilleur Placement d'Argent qui se Soit Offert cette Saison.
Grande Propriété d'encoignure
RUE DU CANAL
BATISSE DU COIN
EN FACE DE LA
DOUANE DES ETATS-UNIS ET DE LA POSTE,
Formant l'angle des rues Canal et Decatur et l'angle des rues Canal et Dorsière,

Près de la Bourse aux Sucres, des gares à passagers des Chemins de Fer Louisville et Nashville, et Southern Pacific, ainsi que des dépôts de fret et des débarcadères de bateaux, dans le voisinage aussi de banques et de compagnies d'assurances, enfin dans le centre même du quartier des affaires et du commerce dans ses diverses branches,

AVEC BAUX
DONNANT, PAR AN,
$8,600 00.

Succession de Alexandre Aristide Mary.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 39,095, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 18, avril 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, en date du 8 mars 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci après décrite, savoir—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits de passage et les privilèges y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit en faisant partie, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Decatur (anciennement Levée), Douane et Dorsière, et formant le coin des rues Canal et Dorsière. Le dit terrain ayant—mesure française—46 pieds 9 pouces et 8 lignes de façade rue Decatur, la même façade rue Dorsière; 66 pieds 8 pouces de façade rue du Canal, et la même mesure sur la ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant de la rue Decatur à la rue **Dorsière**, séparant le dit terrain du terrain appartenant aux héritiers de Lucien Adam.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, faisant face aux rues Canal, Decatur et Dorsière, ayant une grande galerie couvrant les trottoirs des deux premières rues et occupée au rez-de-chaussée par l'établissement connu sous le nom de "The Branch of Louis" Salon Herman Isaacs, importateur et marchand de tabacs et de cigares de la Havane et du pays et salon de coiffure "Palace Shaving Saloon." Les étages supérieurs sont divisés en appartements, bureaux, etc.

Laquelle propriété appartenait au défunt qui l'avait achetée des enfants et héritiers de Pierre Laurans, légataire de Joseph Claude Mary. Le défunt ayant été dûment reconnu propriétaire et envoyé en possession par un jugement de l'ancienne Deuxième Cour de District, rendu et signé le 22 septembre 1864, ainsi qu'il appert du dit jugement et des divers actes cités dans l'inventaire fait dans les procédures présentes. Connu sous les Nos municipaux 65 67 69 rue du Canal et No 3 rue Decatur.

—AUSSI—

3 actions pleinement payées du fonds capital de la People's Slaughter House and Refrigerating Company, limited, selon le certificat No 106.

Conditions.—Pour les actions comptant au moment de l'adjudication; pour l'immeuble: un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à paiement final et les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1894, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de vente, entre les mains des encanteurs. La vente se fera sujette aux baux suivants existant actuellement sur la dite propriété, savoir: le bail sur le No 3 rue Decatur au taux de $100 par mois, expirant le 9 septembre 1895; le bail No 69 rue du Canal, au taux de $183.33 par mois, expirant le 30 septembre 1894; et le bail sur les Nos 65 et 67 rue du Canal, au taux de $133.33 par mois, expirant le 31 octobre 1896.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mars—10 11 14 15 21 28—av 4 5 11 au 18

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Papiers Peints, Moulures, Installations,
—Contenu du—
No 194 RUE DU CAMP.
Dans l'affaire de Chas Baldwin vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,554.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MARDI, 17 avril 1894, à 11 heures A. M., au magasin 194 rue du Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 4 avril 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée—

Le contenu de l'établissement de papiers peints ausdit, comprenant un fort lot des derniers dessins de papiers peints, moulures, installations, bureaux, étagères; le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
7 av—7 10 17

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages No 168 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Jean-Baptiste Desprats.

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044, pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, ilet 179, borné par les rues Robertson, Villeré, St-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 95 pieds 10 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesure américaine, le tout d'après un plan à la vente.

Les améliorations comprennent Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine à deux étages avec 6 chambres, citernes, etc, donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0j0 d'intérêt par an, lien du vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.
4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer
—UN—
PARTAGE.
—UNE—
Grande Vente
—DE—
PROPRIETES
—DE—
VALEUR ET VACANTS
—DANS LE—
Premier, Troisième, Quatrième, Sixième et Septième Districts.
Magasins en Briques,
Résidences en Briques,
Résidences en Bois,
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES,
SITES POUR BATIR
Propriétés Foncières DE CHOIX,
POUR—
OCCUPATION,
PLACEMENT,
SPECULATION,
COMPRENANT—

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 215 rue St-Charles.
Entre les rues Julie et St-Joseph, avec Terrains Spacieux, Remise, Ecurie, etc.

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp,
entre les rues Delord et Calliope.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages,
Nos 63, 65 et 67 rue Girod,
Entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

Un Cottage en Bois Confortable,
No 479 rue South Rempart,
entre les rues Enterpe et Terpsichore.

Le Cottage à Double Corps de Logis,
Nos 417 et 419 rue South Franklin.
Entre les rues Terpsichore et Melpomène.

Vingt Lots de Terre de Valeur,
Sur le North Eastern R. R.,
Un ilet de la rue Claiborne.

Un Nouveau Cottage Double Recouvert en Ardoises,
Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième.
Entre les rues Colisée et Chestnut.

La Charmante Résidence de Famille,
—Au coin de—
L'Avenue St-Charles et de la rue Bordeaux.
Terrains Ravissants 150x186 pieds.

Deux Terrains de Choix pour Bâtir,
A l'arrière de la Résidence ci-dessus.
Chacun 60x150 pieds, faisant face à la rue Bordeaux.

Cet Ilet de Terre de Valeur,
—Borné par—
Les rues Lowerline, Clinton, Troisième et Burthe, près du Nouveau Chemin de Fer "Judah Hart" et de l'avenue St-Charles.

Trois Lots Splendides pour Bâtir,
Rue Colapissa,
Chacun 61x122 pieds.

Toutes des Propriétés de Valeur et Désirables,
VENDUES POUR EFFECTUER
—UN—
PARTAGE,
Aux derniers et plus haut enchérisseurs, sans réserve,
—Dans l'Affaire de—
Vve THOMAS O'RORKE
—VS—
S. S. RUSHA ET AL.
Dossier No 41,231—Cour Civile de District—Division A.
—LE—
Mercredi, 2 Mai 1894
A un Long Crédit. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI, 2 MAI 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendus le 15 mars 1894, et signés le 21 mars 1894, Dossier No 41,231, dans l'affaire de la veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al., pour effectuer un partage, les propriétés suivantes de valeur et désirables, à l'enchère publique, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

L'Elégante Résidence de Famille
No 215 rue St-Charles.

1° **Une portion de terre irrégulière** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 217, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Julie et St-Joseph, laquelle portion comprend **quatre** achats séparés, tous contigus et adjacents, et sont décrits comme suit, à savoir—

Premièrement. Deux lots de terre désignés par les Nos 13 et 14 qui sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit:

Lot No 13 mesure 25 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Charles sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 20 pieds de large et pavé avec du granit carré, qui ouvre sur la rue Julie et en commun à ce lot et autres lots qui lui sont adjacents.

Lot No 14 est un lot irrégulier, contigu, et mesure environ 59 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Charles, environ 3 pieds 6 pouces dans sa largeur dans le fond et faisant face à l'allée décrite ci-dessus, sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces sur la ligne de côté touchant au lot No 13, et 170 pieds 6 pouces, plus ou moins de profondeur sur l'autre côté le plus rapproché de la rue St-Joseph, sur une ligne diagonale, et avec le lot 13, est désigné par la lettre D; étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels du Female Orphan Society, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex-notaire, le 3 avril 1856.

Deuxièmement—Un certain lot ou certaine portion de terre contigu au précédent dans le fond et la ligne de côté supérieure, décrit comme suit:

Commençant à un point où la ligne de division du lot No 1 et lot A intersecte la ligne de côté du lot No 14 la plus rapprochée de la rue St-Joseph, puis du dit point sur une ligne courant vers la rue Carondelet et parallèle à la rue St-Joseph, une distance de 44 pieds 2 pouces jusqu'à ce que la dite ligne frappe la ligne de côté du lot B, la plus rapprochée de la rue Carondelet, puis sur la dite ligne vers la rue Julie, une distance de 11 pieds 8 pouces et 6 lignes, puis à angles droits courant vers la rue St-Charles, une distance de 11 pieds 1 pouce et 5 lignes, puis 35 pieds 1 pouce et 5 lignes sur une ligne directe au point de départ et désigné par la lettre C. étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Thomas Hale, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 18 mars 1856.

Troisièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contiguë au lot ci-dessus laquelle mesure 40 pieds sur la ligne la divisant de la propriété de feu I. W. Moon, qui fait face à la rue St-Joseph et courant parallèle à la rue St Joseph à une distance de 150 pieds de la dite rue, 10 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Carondelet touchant au lot F et la divisant de la propriété de feu F. Titus, 3 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et sur une ligne irrégulière comme suit: 23 pieds 5 pouces sur une portion de cela et 17 pieds 11 pouces sur le reste de la portion et adjacent au lot C et désignée par la lettre E, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Isaac W. Moon, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire le 16 avril 1857.

Quatrièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contigue à celle ci dessus et mesure 26 pieds, 3 pouces sur la ligne la divisant de la propriété de feu Frazier Titus, qui fait face à la rue St Joseph, puis 10 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et la divisant du lot E, la même profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet et 26 pieds de 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté touchant au lot C et la plus rapprochée de la rue Julie, et est désignée par la lettre F étant la même propriété achetée par les propriétaires actuels de Frazer Titus d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire, le 16 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques à trois étages dans le fond et une remise et écurie en briques à deux étages, toutes converties en ardoises** et connue comme le No 215 rue St-Charles et a un corridor spacieux à chaque étage avec des salons doubles avec arches et admirablement décorés, salle à manger, salle d'attente, cuisine et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelque 15 chambres ou plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., aux étages supérieurs, avec de magnifiques cheminées en marbre dans les principales chambres, et de belles installations de gaz partout, des alcoves dans les murs, office, etc.

La Remise et l'Ecurie ont des emménagements assez amples pour nombre de voitures et d'animaux, ont aussi 3 chambres à domestiques, des chambres pour le bois, le charbon et les harnais, il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande provision d'eau, le tout en très bon état et loués jusqu'au 30 septembre 1894 à un loyer nominal de $100 par mois.

La Pelouse de Côté est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans ce voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence professionnelle.

Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp.

2° **Cette résidence en briques à trois étages recouverte en ardoises, très bien située**, No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, avec la rue St Charles à l'arrière étant dans l'ilet No 183, Premier District et a une entrée pour le buggy et corridor au second étage et quelque 13 chambres ou plus en tout, chambres tapissées et décorées, lieux d'aisance citerne, etc., et installations de gaz partout, et louée jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

Le lot de terre mesure 21 pieds, 4 ou 5 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds mesure américaine, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles acquise de Henry Lathrop d'après un acte pardevant W. L. Poole, ex notaire le 16 juillet 1867.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages
Nos 63, 65 et 67 rue Girod.

3° **Trois certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce, lesquels sont désignés et mesurent comme suit:

Premièrement—Le lot No 26 mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 56 pieds entre lignes parallèles, acquis de Henry Parish, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire le 29 avril 1853.

Deuxièmement—Une portion de terre, contigue au lot ci-dessus et mesurant 30 pieds, 7 pouces de face à la rue Girod, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et 54 pieds, 9 pouces et 1 lignes, sur l'autre ligne de côté la plus rapprochée de la rue Commerce et touchant au lot No 26 achetée de James Cosgrove, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex notaire le 20 avril 1858.

3° **Un certain terrain** attenant au précédent sur le côté est du terrain No 26, et mesurant environ 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de façade rue Girod sur une profondeur de 85 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en **Trois magasins bien bâtis en briques**, à trois étages portant les Nos 63 65 et 67 rue Girod. Les Nos 63 et 65 loués à bail jusqu'au 1er avril 1897, à $50 par mois, sans réparations d'aucun genre aux frais du propriétaire. La propriété dernièrement décrite est vendue avec tous les droits, passages et servitudes qui y appartiennent.

Le Cottage à deux Corps de Logis,
Les Nos 417 et 419, rue Sud Franklin.

4° **Le Cottage en bois, à deux corps de logis**, Nos 417 et 419 rue Sud Franklin entre les rues Melpomène et Terpsichore, carré d'ilet borné par la rue du Bassin, étant le carré No 316, Premier District de cette ville, ayant trois chambres de chaque côté (un côté avec mansarde), citerne, auvents, etc. la propriété donne un loyer de $14 par mois.

Le terrain est désigné par le No 10, il mesure 32 pieds de façade rue Franklin, sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes mesure américaine.

Le Cottage élevé
No 479 rue Sud Remparts.

5° **Le joli cottage en bois couvert en ardoises**, No 479 rue des Remparts, entre Enterpe et Terpsichore rue des Dryades à l'arrière, designé comme le carré No 252 ayant corridor et quelque 7 ou 8 chambres, chambre à bain, tuyaux à gaz dans la maison, citerne, etc. La maison est à distance de la rue et a un jardin devant.

Le terrain porte le No 14 et mesure 32 pieds de façade rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et la propriété donne un loyer de $20 par mois.

TROISIÈME DISTRICT.

Vingt Grands Terrains Vacants.

6° **Vingt grands terrains de valeur**, situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 781, bornés par la Presse à Coton de la Louisiane et les rues St-Ferdinand, Solidelle et Derbigny ou Prosper, désignés par les Nos de 2 à 21 inclusivement, ils se touchent et mesurent comme suit

Les terrains du No 2 à 11 mesurent chacun 31 pieds de façade rue St Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds. Le terrain 11 forme l'angle des rue St-Ferdinand et Solidelle

Les terrains de 12 à 16 mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Solidelle sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 6 lignes.

Les terrains de 17 à 21 mesurent, chacun. 30 pieds de façade rue Derbigny, sur une profondeur de 170 pieds, 6 pouces et 6 lignes, le tout entre lignes parallèles, mesure américaine.

Cette terre est connue, élevée, à seulement un ilet en arrière de la rue Claiborne, et fait face sur le chemin de fer North Eastern.

QUATRIÈME DISTRICT.

Cottage Double.
Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième.

7° **Le cottage neuf en bois à deux corps de logis et recouvert en ardoises** Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième, entre les rues Colisée et Chestnut dans le carré d'ilet No 185 borné par l'avenue Washington, Quatrième District de cette ville, ayant 2 chambres et une cuisine, lieux d'aisances et auvent de chaque côté, donnant un loyer de $20 par mois. La maison n'a que 2 ans, a un gazon de chaque côté; un des côtés est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894.

Le terrain fait partie du terrain primitif No 9 et mesure 62 pieds de façade rue Sixième, sur une profondeur de 50 pieds, acquis de Peter Munster, conformément à un acte pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 17 mai 1859.

SIXIÈME DISTRICT.

La Charmante Maison de Résidence,
No 1249 avenue St Charles.

8° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 411, bornée par l'avenue St-Charles et les rues Carondelet, Bordeaux et Valence, désigné par la lettre A, et mesure 150 pieds de façade avenue St-Charles, sur une profondeur et façade rue Bordeaux, 186 pieds.

Les améliorations consistent en **Une jolie maison de résidence bien construite, à deux étages, en bois, converte en ardoises**, portant le No 1249 avenue St-Charles, avec grillage neuf en fer, et une véranda en fer à deux étages sur la façade; il y a un grand corridor, salon, salon de réception, salle à manger, cuisine, cabinets et d'autres chambres au rez-de-chaussée.

Le salon et le corridor sont à fresques; il y a quelque 6 chambres à coucher ou davantage, chambre à bain, cabinets, etc.; sur le deuxième étage les chambres sont tapissées avec goût, décorées et peintes manteaux de cheminée en marbre dans les chambres principales, gaz et belle installation partout, il y a des maisons de dépendances, auvents, 2 citernes, etc., et le terrain est embelli par des arbustes de choix et des fleurs, des arbres fruitiers et des arbres d'ombrage, etc. Pour pleinement apprécier cette propriété il faut la visiter.

Deux Sites Convenables Pour y Bâtir en Arrière du Terrain Précédemment Décrit.

9° **Deux grands sites de choix convenables pour y bâtir** en arrière de la dernière propriété et y touchant, dans le même carré d'ilet, désignés par les lettres B et C qui se touchent et mesurent, chacun, 60 pieds de façade rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds. Le terrain No C forme le coin des rues Bordeaux et Carondelet.

A l'arrière du terrain il y a une remise avec écurie en bois à deux étages, ayant plusieurs chambres au premier étage.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Ces deux sites sont de premier ordre; la terre est haute; entourée d'une bonne barrière, et une rangée d'arbres d'ombrage de choix devant. Ils sont situés en face des belles maisons de résidence Hernandez, Meador, Dunn et autres, et seront vendus séparément avec privilège.

SEPTIÈME DISTRICT.

Un magnifique Carré de Terre,
A trois ilets de l'avenue St-Charles.

1° **Un magnifique carré de terre**, entouré d'un grand nombre d'arbres d'ombrage, le carré No 101 ou 24 B, borné par les rues Lower Line, Clinton, Burthe et Troisième, Septième District de cette ville, subdivisé en 21 grands terrains, et mesure ensemble environ 300 pieds 3 pouces de façade rue Lower Line; 300 pieds de façade rue Clinton 291 pieds 6 pouces rue Burthe, et 247 pieds de façade rue Troisième, le tout plus ou moins.

Trois Beaux Sites Convenables pour y Bâtir,
Rue Colapissa.

11° **Trois grands terrains doubles**, situés dans le carré No 197 A borné par les rues Colapissa, Treizième, Dublin et Madison, Septième District de cette ville, désignés par les No. 3, 4 et 5, lesquels se touchent et mesurent, chacun, 61 pieds de façade rue Colapissa, sur une profondeur de 122 pieds.

Le tout de la propriété ci-dessus décrite du paragraphe 1 à 11 est en mesure américaine, le tout plus ou moins, d'après un plan de MM. S. G. De l'Isle & Cie. architectes et voyers, le tout daté du 4 avril 1894 et qui peut être vu sur les lieux de la vente; et les diverses propriétés peuvent être vues en se munissant d'une carte des encanteurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0j0 d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant lien de vendeur et privilège, assurance et honoraires d'avocat. Les paiements à crédit seront divisés, s'il en est besoin, en coupons pour convenir aux parties intéressées; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1894, et feront un dépôt de 10 0j0 comptant sur les lieux.

Les actes de ventes pardevant Ernest Commagère notaire, No 1152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.
1er avril—1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Propriété de LAITERIE DE VALEUR
TOUT L'ILET DE TERRE
—AVEC—
Un Confortable Cottage En Bois,
Avec Ecurie pouvant accommoder à peu près 60 vaches et chevaux.
Deux cuves, puits, bonnes barrières, etc.
A un ilet seulement de l'Avenue Carrollton.
Le tout en bon état.

Succession de James R. May, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 18 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 5 mars 1894, Dossier No 33 774, pour le compte de la succession de James R. May, décédé, à l'encan, il sera vendu:

Un ilet de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville et désigné par le No 178 A ou 413, borné par les rues Dublin Madison Douzième et Pritchard, subdivisé en 26 grands lots qui se touchent et mesurent ensemble 500 pieds de face à chacune des rues Dublin et Madison et 325 pieds de face à chacune des rues Douzième et Pritchard, le tout plus ou moins, en pied américain, conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations consistent en un joli et bien bâti cottage en bois ayant 5 chambres, aussi 2 cuves et un puit barrière, etc. Aussi écuries pour 50 vaches ou plus 7 chevaux, etc.

Le tout en bon état, une bonne banquette en planches conduisant à la vacherie, seulement à un ilet de l'avenue Carrollton.

Cette propriété est une laiterie de choix, et il est très probable qu'elle ne sera pas importunée pendant plusieurs années par aucune législation locale, et qu'elle peut être inspectée à n'importe quel temps.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de garanties. 10 pour cent comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera en sus de son adjudication les taxes de 1894.

Actes de vente pardevant Fred Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 mars—14 18 25—avril 1 8 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage en Bois, No 440 Rue St-Pierre,
Entre les Rues Rocheblave et Tonti.

Succession de Lucy Ann et Augustus Walters ou Waters.

Cour Civile de District—No 39,766.

A l'Encan pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs, Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 20 mars 1894, dossier No 39 766, pour le compte de la succession de Lucy Ann et Augustus Walters ou Waters tous deux décédés, à l'enchère publique, sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Rocheblave, Tonti et la Promenade Carondelet, désigné par le No 3, lequel mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de 160 pieds, et 28 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan exposé sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en un **cottage en bois** portant le No 440 rue St Pierre et ayant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Conditions.—Comptant en passant les titres 10 0j0 comptant de dépôt sur les lieux, ainsi que le paiement des taxes de 1894 par l'acquéreur en outre.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25—avril 1 8 15 22 au 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX TERRAINS DE CHOIX,
Rues Jeannette, Dublin et Sixième,
—EN FACE DES—
Hangars du Dépôt des Chars Electriques,
—PRECIEUX—
POUR OCCUPATION ET SPECULATION.

Succession de William Brand, décédé.

Vente par ordre de la Cour Civile de District.

A Crédit de Longue Echéance.
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 20 mars 1894. Dossier No 41 733, pour le compte de la succession de Wm Brand, à l'encan, il sera vendu—

Six terrains de choix, convenables pour y bâtir, à Carrollton.

Six terrains de valeur, situés dans le Septième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19 et 23, lesquels mesurent comme suit, savoir—

Les terrains Nos 13 et 14 se touchent et mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Dublin, sur une profondeur de 130 pieds; le terrain No 13 fait face à la rue Dublin, sur une profondeur de 130 pieds. Le terrain No 13 forme l'angle des rues Dublin et Sixième.

Les terrains Nos 18 et 19 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Dublin sur une profondeur de 130 pieds.

Le terrain No 12 mesure 32 pieds 6 pouces rue Sixième sur une profondeur de 150 pieds.

Le tout entre lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan qui peut se voir sur les lieux de la vente.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 0j0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumeront le paiement en outre des taxes de l'année courante 1894, et feront un dépôt comptant de 10 0j0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 mars—avril 1 8 15 22 au 25

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Désirable
DEUXIÈME DISTRICT
RUE BOURGOGNE,
Coin Toulouse,
EMPLACEMENT POUR EPICERIE
—ET—
Grandes Ecuries et Emplacement pour une Forge.
—AUSSI—
Bâtisse double à trois étages en briques
139 et 141 rue Bourgogne.
Mme Veuve J. Langles et als,
vs
Mlle A. Dabezies et als.

No 41,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, 18 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 18 avril 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 6 mars 1894, et signé le 12 mars 1894, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St Pierre, et désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent comme suit à savoir:

Le lot No 1 mesure 93 pieds 6 pouces 5 lignes sur la rue Toulouse et 86 pieds 6 pouces sur la rue Bourgogne, plus ou moins, formant l'encoignure. Le lot No 2 touche à la propriété ci-dessus et mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 3 touche aux deux lots ci-dessus décrits et mesure 41 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 93 pieds 6 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage avec magasin et quatre chambres, étant les Nos municipaux 137 et 139 rue Toulouse, formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourgogne, et louée à bail jusqu'au 31 octobre 1894 à raison de $45 par mois, vendue sujette au dit bail. Aussi la grande bâtisse en briques à un étage connue par les numéros municipaux 141 rue Toulouse et 135 et 137 rue Bourgogne; les deux locaux sont loués à bail jusqu'au 30 novembre 1897 à raison de $70 par mois. Aussi une bâtisse double en briques à trois étages Nos 139 et 141 rue Bourgogne, ayant de chaque côté 6 chambres et cabinet de toilette dans la principale bâtisse, et une cuisine à trois étages ayant 7 chambres. Le No 139 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $25 par mois, et le No 141 est aussi loué au mois à raison de $25 par mois. Toute la propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a en un et deux ans avec des billets à acquéreurs garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur toute la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie. Les billets devront porter intérêt de 7 pour cent par an jusqu'à maturité et 8 pour cent par an intérêt éventuel à partir de ce jour; aussi la clause de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets ou une partie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante 1894. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mars—15 17 21 28—avril 4 11 18

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETÉ DE VALEUR
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT.

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapoyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894 à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus mentionnée la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville composée des îlets 268 A et 268 B et la moitié des îlets 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Withams voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapoyade et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seize, quatre cent quarante-neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt huit pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Riches Diamants, Montre en or, etc.
Actions, bons des Etats Confédérés et de l'Etat de la Louisiane.
Baby bonds, billets, comptes à recevoir, etc.

Succession de Thomy Lafon.

No 41 124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—JEUDI, 19 avril 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles**, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1894, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

$1,046 05 de Warrants Métropolitain et Police, réduit par paiement à $186 84.

10 actions du Abita Ice Manufacturing Co. Limited.

$29- 05, Certificats du bureau et directeur d'Ecoles.

4 Actions de 50 50/100 du New Orleans Insurance Co., dividendes payés 26 juin 1893.

Baby Bonds, Compte à recevoir. Actions du Miner & R. R. Bons des Etats confédérés et de l'Etat de la Louisiane.

2 paires boucles d'oreilles diamants solitaire, 4 bagues diamants solitaire; montre en or montée sur rubis; montre émaillée en or, pour dame; bracelets en or; chaines, etc., etc, le tout conformément à un inventaire qui peut être examiné aux bureaux des encanteurs.

Conditions—Comptant, à l'adjudication.
8 avril—8 11 15 18 19.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houston.

No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 12 avril 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique Plantation Sucrière Ben Hur consistant

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ près onze milles plus bas que la ville de Baton Rouge connu et désigné comme la Plantation Mulberry Grove, ayant plus ou moins vingt huit arpents de face au fleuve Mississippi, borné en haut par la Plantation Hollywood, en bas par la Plantation Chatsworth et dans le fond par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Daigre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près seize cents arpents de superficie, avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent.

2° **Un autre morceau de terre ou plantation**, connu comme Holly Wood, situé dans la paroisse de East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à une distance d'à peu près dix milles au bas de la ville de Baton Rouge, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant à peu près treize cent-douze acres et ayant une façade au fleuve Mississippi de vingt-huit arpents, plus ou moins, avec toute la profondeur qui y appartient, borné en haut par la terre, maintenant ou anciennement appartenant à Pauline Hebert, et par un morceau de terre anciennement une portion de la dite plantation, vendue par feu Duncan F. Kenner à A. S. Gilbert R. E. Daigre et N. E. Daigre par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 12me jour d'octobre 1886, au-dessous par les terres connues comme Plantation Mulberry Grove, maintenant la propriété du dit défunt et à l'arrière par les terres anciennement appartenant à Hickey et autres.

Les deux morceaux de terre ci dessus décrits comprennent ce qui est maintenant connu et désigné comme la Plantation Ben Hur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, incluant sucrerie, machines, appareils pour une manufacture d'un joli grade de sucre, cabanes, grange, animaux, wagons, etc., et toutes les autres choses qui y appartiennent; ensemble avec toute la récolte en culture.

Conditions—L'acquéreur assumera une hypothèque de trente-deux mille cinq cents dollars due le 19 février 1895, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et le reste comptant, et le paiement des taxes de 1894. 10 pour cent comptant du prix de l'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 16